

Territoires et Cinéma

►► Janv - Fev 2026 ◄◄

★★★ ENFIN ! ★★★

Première semaine de 2026, une année qui commence bien, avec 4 720 980 entrées. On pourrait espérer en 2026 se rapprocher du chiffre phare de 2019, soit 213,3 millions d'entrées, et que les exploitants connaissent enfin une situation financière satisfaisante. Mais les chiffres globaux masquent une réalité quelque peu différente car les écarts de fréquentation sont très importants selon les films. Si l'on prend les résultats des 4 premières semaines, tels que publiés dans Le Film Français sur la fréquentation des 40 premiers films, constate des écarts importants entre les 3 films arrivés en tête et les 37 suivants :



Photos : Merci à nos amis des Carmes à Orléans ! <https://www.cinemalescarmes.com/>



• 1^{ERE} SEMAINE 2026

Avatar : de feu et de cendres : 1 606 753

La femme de ménage : 913 182

Zootopie² : 837 305 soit un total de : 3 357 240

sur un total du "Top 40" du "Film Français" de : 4 720 980

• 3^{EME} SEMAINE 2026

La femme de ménage : 541 061

Avatar : de feu et de cendres : 513 412

L'affaire Bojarski : 363 800 soit un total de : 1 418 273

sur un total du "Top 40" du "Film Français" de : 2 690 484

• 2^{EME} SEMAINE 2026

Avatar : de feu et de cendres : 728 931

La femme de ménage : 683 666

Zootopie² : 318 457 soit un total de : 1 731 054

sur un total du "Top 40" du "Film Français" de : 2 791 414

• 4^{EME} SEMAINE 2026

La femme de ménage : 373 410

Avatar : de feu et de cendres : 336 843

Le mage du Kremlin : 298 911 soit un total de : 1 009 164

sur un total du "Top 40" du "Film Français" de : 2 433 575

Ces chiffres montrent bien le déséquilibre du marché du cinéma, qui rend essentiel l'accès aux films porteurs, aujourd'hui peu accessibles aux petites salles. D'autres éléments seront à prendre en considération sur les années 2026 et 2027, qui sont des années électorales importantes avec les municipales et la présidentielle. Il est à craindre que la fréquentation soit quelque peu perturbée par ces perspectives. Enfin, les communes soutiennent les salles de cinémas qui animent leurs territoires. Qu'en sera-t-il après les municipales si des changements sont importants au niveau des équipes municipales et des maires nouveaux ? Car les informations recueillies par les fédérations d'élus montrent qu'un nombre important d'entre eux n'envisagent pas de demander le renouvellement de leur mandat. Souhaitons qu'il n'y ait pas parmi eux des Maires cinéphiles ! A l'image de ceux, qui, en 1989, ont créé Villes et Cinémas (devenu Territoires et Cinéma), afin de maintenir en activité les salles menacées, et de construire de nouvelles salles. Car l'échelon municipal est le mieux placé pour maintenir et soutenir le réseau des salles de cinéma. C'est pourquoi nous approuvons entièrement la tribune que l'AFCAE vient de publier ce 23 février : <https://www.art-et-essai.org/actualites/> L'union de tous est nécessaire pour que le maillage des salles sur notre territoire ne régresse pas, et même se développe, et plus globalement pour que le soutien à la cinéphilie fasse toujours naturellement partie intégrante des politiques culturelles.

Le redémarrage de la fréquentation en 2026 a été précédée en 2025 par une amélioration tant dans les salles art et essai qu'à la Cinémathèque Française. Le bilan des deux organisations :

UN COMMUNIQUE DE L'AFCAE DONT VOUS TROUVEREZ CI-APRES L'INTRODUCTION, ET L'INTEGRALITE SUR LE SITE :

<https://www.art-et-essai.org/actualites/1202179/la-frequentation-art-et-essai-en-2025>

« Les films Art et Essai programmés en 2025 ont enregistré un total de 44,9 millions d'entrées, soit l'équivalent de 28,6% de la fréquentation totale (156,79 millions d'entrées). Les salles classées Art et Essai, quant à elles, représentent une part de marché de 38,5%, correspondant à un total de 60,3 millions d'entrées.



Malgré la baisse des entrées observée au niveau du marché global en 2025, la part de marché des films recommandés Art et Essai (28,6%) est supérieure à celle de 2024 (25%), de 2023 (27,8%), de 2022 (21,7%) ainsi qu'à la moyenne de 2015-2019 (22,9%). Plus exactement, il s'agit de la part de marché la plus élevée enregistrée par les films Art et Essai depuis 2005 (34,8 %), à l'exception de l'exercice atypique de 2020 (34 %). Le cumul des entrées enregistré par les films Art et Essai en 2025 (44,9 millions) est en très léger recul par rapport à celui de 2024 (-0,9 %), beaucoup moins significatif toutefois que celui constaté sur l'ensemble du marché (-13,6 %). »

LA FREQUENTATION DE LA CINEMATHEQUE FRANÇAISE EN 2025

Fréquentation en hausse en hausse :

la Cinémathèque française confirme son attractivité



« En 2025, la Cinémathèque française a accueilli près de 465 000 visiteurs, spectateurs et lecteurs, soit 5% de plus par rapport à 2024, et ce, malgré la fermeture temporaire des salles en décembre. Au total, plus de 116 000 jeunes de moins de 26 ans sont venus à la Cinémathèque française, représentant 25 % de la fréquentation globale. Les salles de cinéma ont attiré 215 000 spectateurs en 2025, avec un taux de remplissage exceptionnel de 60%, maintenant ainsi la même dynamique qu'en 2024 (malgré un mois de fermeture) et marquant, pour ces deux années, la meilleure fréquentation des salles depuis les années 2018 et 2019. • L'exposition Wes Anderson a accueilli 125 000 visiteurs, dont 31 % de moins de 26 ans, et connaît actuellement un grand succès au Design Museum de Londres, où elle est présentée jusqu'au 26 juillet 2026. • Les portes de My Name Is Orson Welles se sont refermées le 18 janvier au soir. L'exposition a accueilli 35 000 visiteurs, dépassant nos objectifs de fréquentation. Elle sera présentée au Museo Nazionale del Cinema – Mole Antonelliana de Turin du 31 mars au 5 octobre 2026. • Rendez-vous le 8 avril pour l'ouverture de l'exposition Marilyn Monroe. • Le site de la Cinémathèque française a enregistré plus de 4 millions de visiteurs, établissant un nouveau record, soit le double de la fréquentation d'il y a cinq ans. • La plateforme VOD gratuite HENRI, quant à elle, totalise 383 129 visites cette année, ce qui conforte son attractivité. »

APPEL DES 4000

A l'heure de l'expansion de l'Intelligence Artificielle,

devenue tantôt le remède, tantôt le mal, 4000 actrices et acteurs tentent de mobiliser l'opinion et les parlementaires face aux abus de l'utilisation de l'IA. Voici la tribune publiée :

« FACE A L'IA : PROTEGER LES ARTISTES, MAINTENANT !

Le 26 février prochain, l'Olympia accueillera la 51e cérémonie des César. Ce rendez-vous incontournable sera l'occasion de célébrer une année riche sur le plan artistique et de rire aux bons mots de Benjamin Lavernhe, maître de cérémonie de cette édition.

Mais il est un sujet à propos duquel nous aussi, actrices et acteurs, n'avons pas envie de plaisanter. Car, l'esprit tourné vers l'avenir du cinéma, nous faisons face à une mutation profonde de notre métier depuis l'arrivée de l'Intelligence Artificielle. Cet outil, extraordinairement précieux pour certains métiers, est aussi une hydre dévorante pour les artistes que nous sommes.

Pas une semaine ne passe sans qu'un artiste n'alerte sur la concurrence brutale que l'IA fait subir à son travail. Encore récemment, un comédien s'est vu proposer un contrat d'utilisation de son image par l'IA pour la création du nouveau spot publicitaire d'un grand groupe français en remplacement pur et simple de deux jours de tournage. Un pacte faustien... rémunéré 250 euros ! Le clonage de voix sans autorisation de comédiennes et de comédiens devient légion. Encore récemment des plaintes ont été déposées. Le travail d'une actrice ou d'un acteur se résumant alors à ses seuls attributs personnels : une voix, un visage.

Ce pillage en règle n'est pas du fantasme, c'est ici et maintenant. C'est insupportable et cela se passe sous nos yeux. Et ce sont parfois des centaines d'artistes, moins établis, qui n'ont souvent pas les moyens de refuser un contrat, qui cèdent leurs droits pour l'IA, malgré les risques pour leur image et leur avenir. Au-delà de l'emploi, **c'est la nature de la création que nous voulons qui est en jeu.**

Si le public et les professionnels sont inquiets et unanimes, **la seule réponse possible est aujourd'hui du côté des politiques.** Il est urgent de créer un cadre juridique pour que l'IA puisse coexister avec le travail des artistes et le respect des droits d'auteur et droits voisins. **De récentes initiatives législatives montrent une prise de conscience des parlementaires. Nous appelons l'ensemble de la classe politique à se saisir rapidement de l'enjeu du respect des droits des artistes face à cette innovation dérégulée.**

Le cinéma français a toujours su s'emparer des révolutions technologiques pour nourrir la création dans le respect du rôle de l'artiste. Nous, actrices et acteurs, demandons aujourd'hui et en urgence une réglementation ambitieuse permettant à la France de prendre ce virage numérique sans rien sacrifier ni de son patrimoine culturel ni des artistes-interprètes qui l'incarnent. »

LA TRIBUNE SUR LE SITE DE L'ADAMI

<https://www.adami.fr/ia-4000-comediennes-et-comediens-tirent-la-sonnette-dalarme/>

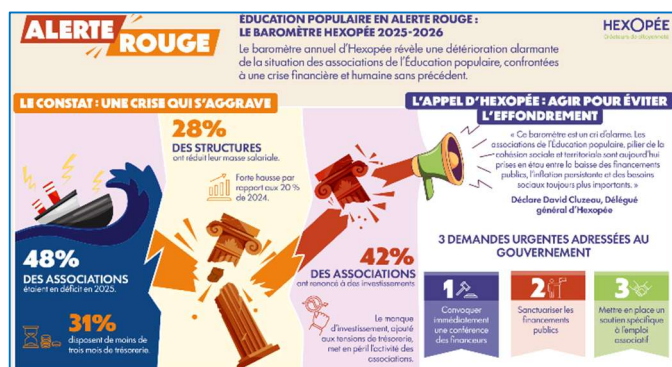


« LES LISTES PARTICIPATIVES AURONT-ELLES TOUJOURS LE VENT EN POUPE AUX ELECTIONS 2026 ? »

C'est une question des « Dossiers à suivre » du Courrier des Maires et des Elus Locaux de Février-Mars. Cet article rappelle tout d'abord que lors du dernier scrutin des élections municipales 2020, près

de 700 listes citoyennes et participatives ont été déposées. Ces listes souhaitaient « faciliter la participation citoyenne aux municipales », et moins de 10 % avaient réussi à se faire élire. Selon les informations recueillies 540 listes se seraient déjà manifestées en France pour les prochaines municipales. Cela peut sembler peu par rapport à l'ensemble des communes de France, mais il est évidemment très difficile de constituer une liste, mais également de disposer des moyens dont sont dotés les partis politiques. L'article précise que la présence de ces listes n'est pas récente, puisque les groupes d'action municipales existaient depuis les années 60-70. **Il serait bien sûr intéressant de savoir combien d'animateurs de salle de cinéma, de ciné-clubs, de professionnels du cinéma, de militants bénévoles ou permanents de la vie associative figurent sur ces listes.**

L'ÉDUCATION POPULAIRE AU BORD DE LA RUPTURE



C'est le titre du « **BAROMETRE HEXOPEE 2025-2026** » du syndicat employeur des associations. Il nous a donc paru important de vous en faire part

<https://www.hexopee.org/publication/2459>

COMMUNIQUE DE PRESSE

Baromètre Hexopée 2025-2026 : Les associations de l'Éducation populaire en alerte rouge – Une crise qui s'aggrave et menace l'avenir du secteur

Hexopée, organisation professionnelle de l'Education populaire, publie aujourd'hui son baromètre annuel 2025-2026, réalisé en partenariat avec Recherches & Solidarités. Cette 6^e édition, issue d'une enquête menée entre le 17 novembre 2025 et le 7 janvier 2026 auprès de 1393 adhérents employeurs, confirme et aggrave les tendances alarmantes observées dans la dernière édition. Les structures des branches ECLAT, du sport, du tourisme social & familial et de l'habitat & logement accompagné font face à des difficultés financières, humaines et structurelles sans précédent, mettant en péril leur mission d'intérêt général et la cohésion sociale.

Des associations employeuses toujours plus fragilisées : les chiffres clés du baromètre 2025-2026 :

- ♦ **31 % des structures disposent de moins de trois mois de trésorerie** (contre 29% en 2024), un niveau critique qui limite leur capacité à absorber les chocs économiques et à investir.
- ♦ **48% des structures sont en déficit**, et **31 % des structures voient leurs ressources nettement inférieures aux prévisions** (contre 27% en 2024), signe d'un déséquilibre croissant entre besoins et financements.
- ♦ **15% des structures ont renoncé à des investissements essentiels** (contre 13% en 2024), compromettant leur capacité à moderniser leurs infrastructures et à répondre aux attentes des publics.
- ♦ **28% des structures ont réduit leur masse salariale** (contre 20% en 2024), avec 19 % contraintes à des licenciements économiques, une hausse significative qui reflète l'intensification des tensions budgétaires.
- ♦ **Un tiers des structures (33%) sont un déficit en 2025**, tandis que 15% craignent un déficit dépassant 10 % de leurs produits. La perspective d'un dépôt de bilan, bien que stable, reste une menace pour 3% des structures.

Un secteur en tension : des difficultés qui s'enracinent :

Les résultats du baromètre 2025-2026 confirment l'aggravation des difficultés déjà pointées l'an passé. La baisse des financements publics se poursuit, en particulier sous l'effet des décisions budgétaires votées au parlement et portées par le gouvernement. Le recul des soutiens publics est constant depuis 2022, contraignant les associations à puiser dans leurs fonds propres ou à augmenter leurs tarifs, au risque d'exclure les publics les plus précaires. Seuls 17% des dirigeants se déclarent optimistes pour l'avenir de leur structure, un niveau bas qui reflète la situation dans laquelle agit notre champ d'activités.

L'appel d'Hexopée : « Agir maintenant pour éviter l'effondrement » :

« Année après année nos baromètres démontrent que les difficultés s'aggravent et s'enkystent. Les associations de l'Éducation populaire, pilier de la cohésion sociale et territoriale sont aujourd'hui prises en étau entre la baisse des financements publics et la nécessité de répondre à des besoins sociaux toujours plus importants, déclare David Cluzeau, Délégué général d'Hexopée. Nous ne pouvons plus nous contenter de corrections ponctuelles et marginales. Il est vital de prendre des mesures ambitieuses pour notre secteur. Il est urgent que le gouvernement et les collectivités territoriales s'engagent dans la définition d'un véritable service public de la complémentarité éducative, incluant des financements pérennes adossés à une conférence des financeurs et une revalorisation structurelle des budgets alloués à l'Education populaire. » Hexopée rappelle que l'absence d'adoption du budget 2026 dans la version présentée via l'article 49 alinéa 3 de la constitution par le Premier ministre aggrave mécaniquement la situation.

L'organisation demande :

- ♦ **La convocation immédiate d'une conférence des financeurs de l'Éducation populaire**, comme préconisé par le Comité de Filière Animation.
- ♦ **Une sanctuarisation des financements publics**, nationaux comme locaux, indexé sur l'inflation et les besoins réels des structures.
- ♦ **Un soutien spécifique à l'emploi associatif**, pour rendre plus compétitif l'emploi associatif, en particulier par une refonte en profondeur de la taxe sur les salaires.

DES NOMINATIONS

Coprésidence du BLOC Stéphane Demoustier reste Co-Président du BLOC - Bureau de liaison des organisations du cinéma, il est rejoint par Fabrice Prével-Cléach en remplacement de Xavier Rigaud.

Arrivée de Nadia Mathem à la fédération des entreprises du spectacle - FESAC Elle remplace donc Jean Yves Mirski à la vice-présidence de cette organisation suite au départ en retraite de ce dernier.

Nouvelle direction de l'European Film Promotion Irina Ignatiev-Lemke deviendra directrice de l'European Film Promotion au 01^{er} août prochain le l'EFP regroupe les instituts de promotion de 37 pays.

Thomas Petit Nouveau délégué général de l'ACRIF Asso. des cinémas de recherche d'Ile-de-France (70 salles indépendantes) Il travaillait dans la distribution internationale et les festivals avant de devenir exploitant.

En 2026 c'est la Norvège qui succède à l'Autriche à la présidence de l'Observatoire européen de l'audiovisuel

Mari Velsand, Directrice générale de l'Autorité norvégienne des médias assurera cette présidence, présidence qui chaque année se renouvelle en janvier. Rappelons que la Directrice exécutive de l'Observatoire est Pauline Durand-Vialle (précédemment déléguée générale adjointe de la SRF, puis directrice générale de la Fédération européenne des réalisateurs de l'audiovisuel - Fera)

Venue du Ministère de la Culture et de Radio France, Sophie Zeller rejoint le CNC.

Elle aura pour poste celui de Directrice des politiques territoriales du CNC. Sophie Zeller aura la responsabilité de concevoir et mettre en œuvre les politiques du CNC en faveur de l'accompagnement des auteurs, de la formation des professionnels du cinéma notamment.



La Rochelle retrouvera Sunny Side of the Doc les 22 et 24 juin

C'est une nouvelle session qui sera organisée en partenariat avec Documentary Campus.

Lire le communiqué :

<https://www.sunnysideofthedoc.com/fr/actualites/>



Deux initiatives de la CST

• La création d'un groupe de travail dédié au patrimoine :

<https://cst.fr/groupe-patrimoine-lancement/>

• De nouvelles sessions pour la formation accessibilité et inclusion

dans les salles : <https://formation.cst.fr/accessibilite-inclusion-cinema/>

Tournage à Paris le retour

Après une chute due aux Jeux de Paris 2024, 2025 a retrouvé un nombre de tournages comparables à ceux d'avant les jeux. C'est à dire 6570 jours de tournage qui marquent même une hausse de 15% par rapport à 2024. Les tournages sont de longs métrages, des séries, signalons également la mise en place d'une charte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels - VHSS.



Prix Alice Guy 2026 6717 votants ont désigné les 5 finalistes sur les 150 films présélectionnés. Le nombre des votants est supérieur de 31,5% à la sélection de 2025. Puis, un jury paritaire de professionnels de culture et de cinéma se sont réunis ce mardi 24 février 2026 dans les locaux de la Scam, ils ont décerné le neuvième Prix Alice Guy à « La petite dernière » d'Hafsia Herzi

Printemps du cinéma 22 - 24 mars

La session de 2025 avait enregistré 2,2 millions de spectateurs qu'en sera-t-il en 2026 ? Mais n'oubliez pas : toutes les séances sont au tarif unique de 5 € !

<https://www.printempsducinema.com/>



FEMA La Rochelle 2026

Le Festival se tiendra du 26 juin au 04 juillet 2026, et a d'ores et déjà annoncé un hommage à Jacques Tati, en six films : *Jour de fête* 1949 ; *Les Vacances de monsieur Hulot* 1953 ; *Mon oncle* 1958 ; *Playtime* 1967 ; *Trafic* 1971 ; *Parade* 1974.



LE MARIUS DE L'AUDIODESCRIPTION • Décerné au film « DOSSIER 137 » de Dominik Moll

Le Président du CNC a annoncé que le Centre pilotera désormais le *Portail de l'Audiodescription*. Il est également revenu sur le fait que peu de séances de ce type soient proposées au public, alors que disponibles pour les exploitants. Box Office Pro informait début février d'un décret paru le 24/12/25 modifiant le cahier des charges des systèmes de billetterie des cinémas, systèmes identifiant le détail de chaque séance. Une donnée supplémentaire est désormais obligatoire : l'indication de l'accessibilité de chaque séance aux personnes sourdes, malentendantes, aveugles ou malvoyantes. D'ici quelques mois, les informations sur ces séances seront centralisées et rendues disponibles automatiquement dans les différents modules de recherche du public.

• <https://audiodescription.beta.gouv.fr/> • <https://www.facebook.com/Mariusaudiodescription/> • <https://www.instagram.com/mariusaudiodescription> •